

### Validation des écritures


Cette fonctionnalité permet de répondre à deux attentes :

- Satisfaire aux exigences du cahier des charges de la norme fiscale DGI FEC. Cette dernière impose, entre autres, une codification des écritures sur une séquence continue (c'est-à-dire suivie et sans trou) et non modifiable. Le programme va générer une numérotation supplémentaire, propre à la validation des écritures.
- Permettre que les écritures qui sont dans un 1<sup>er</sup> temps conservées sous forme de brouillard (donc modifiables) soient validées définitivement (quand l'utilisateur ne souhaite plus qu'elles soient modifiables, par exemple après un rapprochement bancaire ou en cas de contrôle fiscal).

Chemin : [Clôtures / Validation des écritures](#)

### ATTENTION

**La validation des écritures est une opération irréversible.** A la différence de la clôture des journaux, qui est réversible, la validation quant à elle est définitive. Aucun retour en arrière ne sera donc possible.

 **Bon à savoir :** la validation d'une écriture consiste à valider toutes les lignes d'une écriture. Sur une écriture validée, seul le libellé est modifiable et vous conservez avec le couteau suisse, la possibilité de dupliquer l'écriture, de l'enregistrer comme modèle ou de créer la fiche d'immobilisation associée.

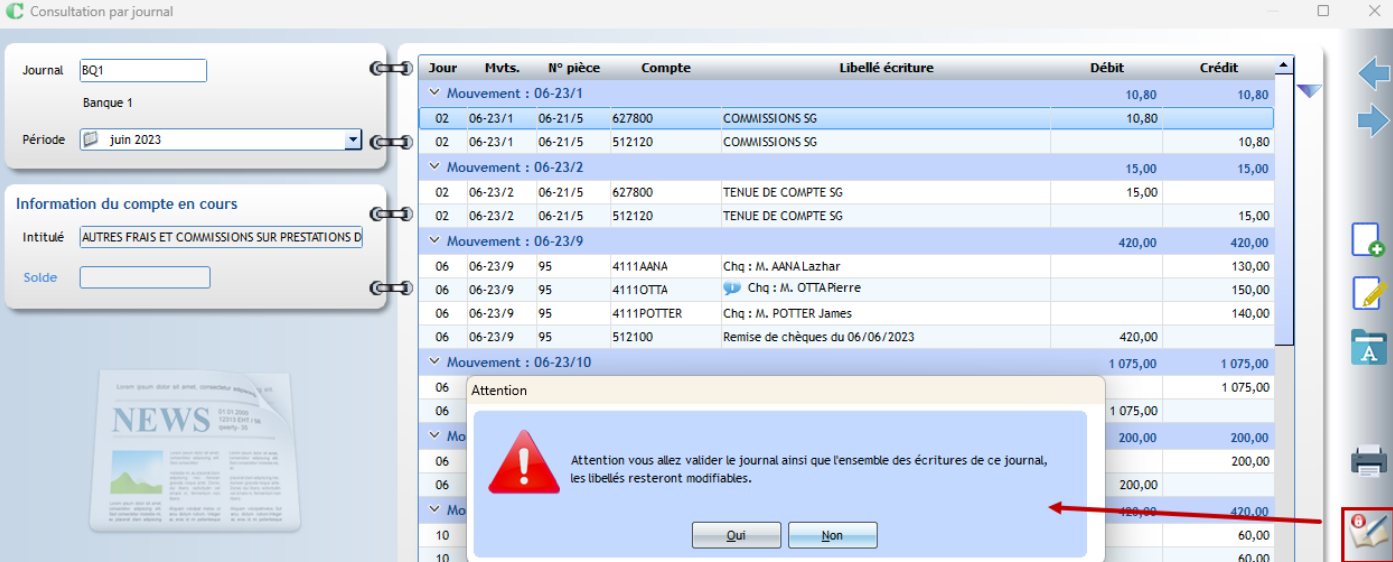
Il existe différentes façons de valider une écriture, voici les possibilités :

#### 1/ Validation des écritures d'un journal

Chemin : [Quotidien / Consultation journal](#)

Dans ce cas, il est possible de valider les écritures d'un mois pour un journal donné.

Toutes les écritures du journal pour le mois affiché seront validées.



 **Attention, si vous n'êtes pas sûr de ce que vous faites, répondez NON.**

Jour	Mvts.	N° pièce	Compte	Libellé écriture	Débit	Crédit
[-] Mouvement : 12-20/1					119,00	119,00
01	12-20/1		4111CHARL2	PA de : M. CHARLEMAGNE Nicolas		119,00
01	12-20/1		512100	PA de : M. CHARLEMAGNE Nicolas	119,00	
[-] Mouvement : 12-20/2					136,00	136,00
01	12-20/2		4111OLAL	PA de : OLAL David		136,00
01	12-20/2		512100	PA de : OLAL David	136,00	
[-] Mouvement : 12-20/5					125,80	125,80
02	12-20/5	12-17/5	627800	COMMISSIONS SG	10,80	
02	12-20/5	12-17/5	512120	COMMISSIONS SG		10,80
02	12-20/5	12-17/6	627800	TENUE DE COMPTE SG	15,00	
02	12-20/5	12-17/6	512120	TENUE DE COMPTE SG		15,00
05	12-20/5	12-17/2	627800	FRAIS BANCAIRES Décembre 2020	10,00	
05	12-20/5	12-17/2	627800	FRAIS BANCAIRES Décembre 2020	40,00	
05	12-20/5	12-17/2	512100	FRAIS BANCAIRES Décembre 2020		50,00

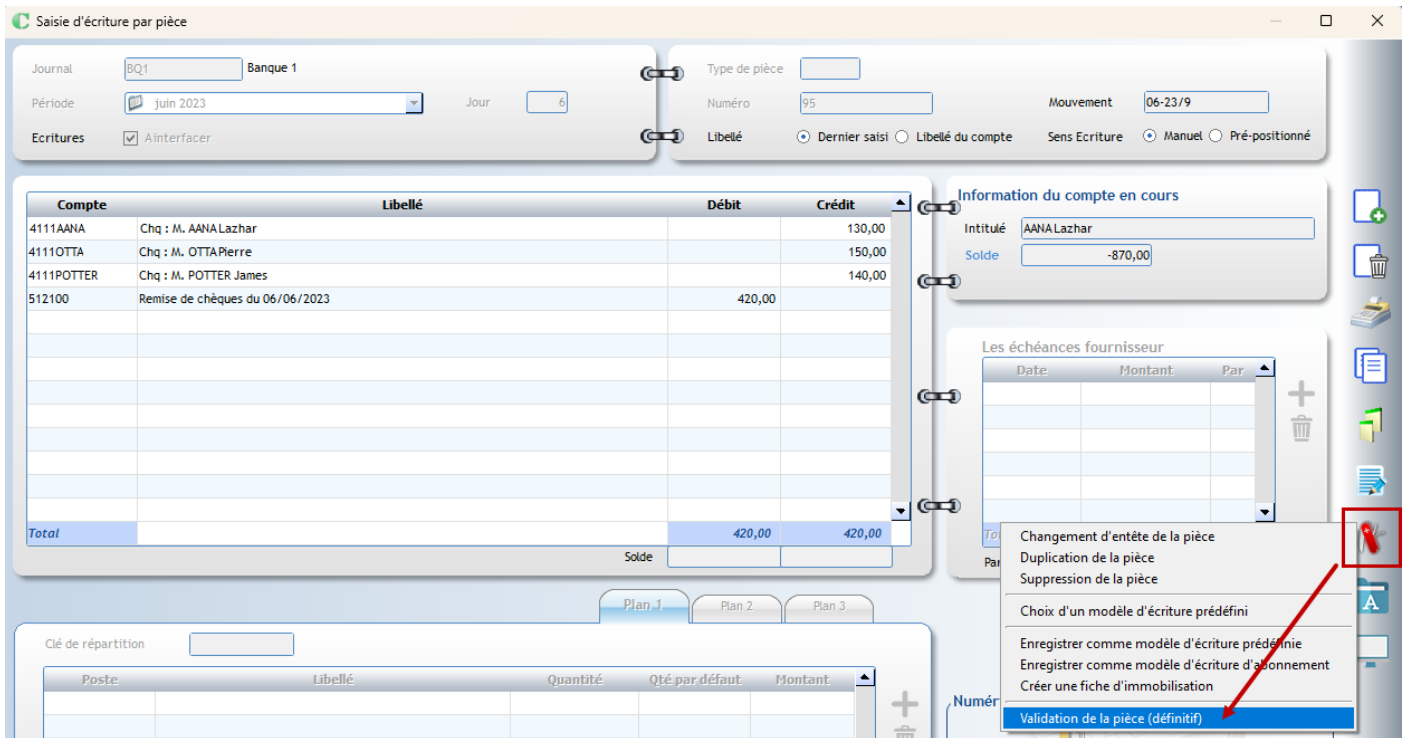
Après validation, un cadenas rappelle que l'écriture est validée, donc non modifiable (sauf son libellé). En pointant la souris sur un cadenas, une infobulle renseigne le numéro de validation.

## 2/ Validation d'une seule écriture

Chemin : [Quotidien / Consultation et lettrage](#)

Dans ce cas, il est possible de valider une seule écriture à la fois.

Passez en modification d'écriture en cliquant sur la plume , puis utilisez le couteau suisse  pour demander la validation de la pièce.



Après avoir confirmé le traitement, le numéro de validation va s'afficher en rouge en haut à droite.



Avec le couteau suisse, vous pourriez aussi valider une écriture dès sa saisie, mais ce n'est pas recommandé.

### 3/ Validation lors du rapprochement bancaire

Chemin : [Quotidien / Rapprochement bancaire](#)

Dans ce cas, vous choisissez de valider les écritures que vous avez pointées dans votre rapprochement bancaire.

Le bouton de Validation n'apparaît que si l'écart de pointage est nul.

Pt.	Journal	Date	Mvts.	Pièce	Libellé	Débit	Crédit
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	5	Remise de chèques du 13/10/2016		500,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	7	Remise de chèques du 25/09/2016		300,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	8	Remise de chèques du 26/09/2016		100,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	9	Remise de prélèvement du 10/10/2016		642,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	11	Remise de chèques du 15/11/2016		625,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	CB_ED	Reglement CB ED		5,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	CB_ED	Reglement CB ED		5,00
30/09	AN	01/09/2018	09-18/2	67676721	Chèque EDF bord n° : 12	11 800,00	

Après validation, un cadenas rappelle que l'écriture est validée, donc n'est plus modifiable.

### 4/ Les conséquences en consultation de comptes

Dès lors qu'une écriture est validée, quelle que soit l'option qui a été utilisée, si vous cliquez sur la ligne en consultation de compte, s'affiche en haut à droite son numéro de validation.

Consultation de compte

Exercice en cours Exercices précédents


N° Validation 20180900083

Compte 512100  
BANQUES EN MONNAIE NATIONALE

Du 01/09/2018 au 31/08/2020 Pointées Non Toutes

Lettrage	Journal	Date	Mvts.	N° pièce	Libellé écriture	Débit	Crédit
	BQ1	05/11/2018	11-18/16		FRAIS BANCAIRES Novembre 2018		50,00
	BQ1	05/11/2018	11-18/5	11-17/1	FRAIS BANCAIRES Novembre 2018		50,00
	BQ1	05/11/2018	11-18/6	11-17/2	FRAIS BANCAIRES Novembre 2018		50,00
	BQ1	06/11/2018	11-18/7	11-17/8	ORANGE	10 000,00	
	BQ1	06/11/2018	11-18/8	11-17/9	ORANGE		101,92
	BQ1	10/11/2018	11-18/15	11-17/16	ORANGE		42,00
	BQ1	10/11/2018	11-18/19		REGLEMENT CONTRIBUTION	600,00	
	BQ1	10/11/2018	11-18/20		IMPAYE PRELEVEMENT		120,00
	CB	01/12/2018	12-18/1	12-17/1	Reglement CB ED	15,00	
	BQ1	01/12/2018	12-18/11		PLVT EMPRUNT N°123456789		600,00

Pointable  
Lettrable manuel  
Lettrable automatique

En passant en modification , seul le libellé et la ventilation analytique sont accessibles en modification, le couteau suisse ne donne pas accès au changement d'entête ni à la suppression de la pièce.

Saisie d'écriture par pièce

Journal BQ1 Banque 1

Période octobre 2022 Jour 18

Ecritures  Ainterfacier

Type de pièce

Numéro 10-20/5

Libellé  Dernier saisi  Libellé du compte

Sens Ecriture  Manuel  Pré-positionné

N° Validation 20220900002

Mouvement 10-22/20

Compte	Libellé	Débit	Crédit
580000	VIR BPO		10 000,00
512100	VIR BPO	10 000,00	

Information du compte en cours

Intitulé BANQUE n°2

FR76 3000 4024 8300 0107 4542 486

- Changement d'entête de la pièce
- Duplication de la pièce
- Suppression de la pièce
- Choix d'un modèle d'écriture prédéfini
- Enregistrer comme modèle d'écriture prédéfinie
- Enregistrer comme modèle d'écriture d'abonnement
- Créer une fiche d'immobilisation
- Validation de la pièce (définitif)